

# Pilotage



- Ports de Haropa -  
Publié le 29 Janvier 2019

Plus de 100 000 opérations de pilotage sont réalisées chaque année sur les 32 stations de pilotage françaises. Pour HAROPA, 2 stations de pilotage maritime desservent le territoire : [la station de pilotage du Havre – Fécamp](#) et [la station de pilotage de la Seine - Rouen - Caen – Dieppe](#).

## Organisation de la station de pilotage du Havre

- › **Pilote à bord** : obligatoire au Havre pour tout navire supérieur à 70 mètres de longueur ou transportant des marchandises dangereuses, à l'exception des navires dont les capitaines ont obtenu une licence de pilote.
- › **Pilotage hauturier** : non obligatoire. Service disponible et recommandé, compte tenu de la densité du trafic maritime en Manche et en Mer du Nord.
- › **Pilote de garde** : toujours disponible pour répondre aux questions de la capitainerie, des agents de navires ou des commandants. Expertise, recommandations, conseils, peuvent à tout moment être fournis gratuitement.

## Moyens humains et techniques de la station de pilotage du Havre

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/pilotage>

- ▣
- **100 personnes** au Havre dont 52 pilotes, et 48 personnes dans les services maritime, aérien, transport, maintenance et administratif.
- **6 vedettes** au Havre, dont 2 en service en permanence, et 1 bateau à Fécamp,
- **1 hélicoptère**, 1 atelier de maintenance,
- **Manœuvres délicates** : la station est équipée depuis 2007 de deux valises DGPS totalement autonomes.
- **Simulateur de manœuvre** : la station du Havre-Fécamp s'est aussi dotée depuis 2005 du premier simulateur de manœuvre portuaire en France.

Avec un savoir-faire de quelque 12.000 mouvements annuels, le pilotage du Havre-Fécamp est de plus en plus souvent sollicité dans les missions professionnelles ou par l'Office de tourisme auprès des armateurs de croisières.



## Organisation de la station de pilotage de la

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/pilotage>

# Seine – Rouen – Caen – Dieppe

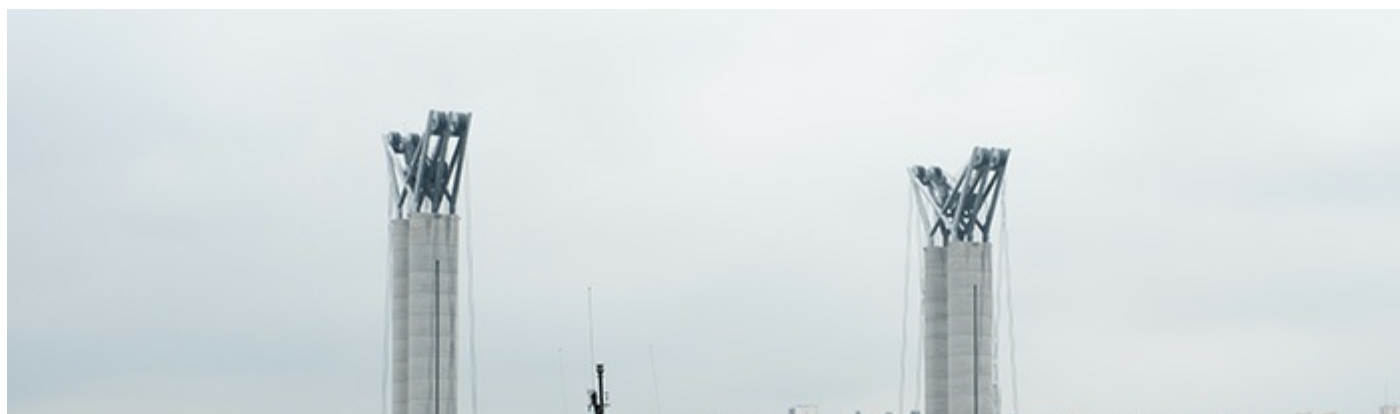
Le pilotage est obligatoire :

- Pour les navires de longueur supérieure à 55 mètres, depuis la rade jusqu'à la station de relève à Caudebec en Caux.
- Pour les navires de longueur supérieure à 45 mètres, entre la station de relève de Caudebec en Caux et Rouen.
- Pour les navires transportant des marchandises dangereuses.
- Pour les navires à passagers de longueur supérieure ou égale à 25 mètres.
- Embarquement du pilote
- 1 mile dans l'EST de la bouée « RNA »
- Latitude : 49°28',6N Longitude : 000°02',7 W

Moyens humains et techniques de la station de pilotage de la Seine – Rouen – Caen – Dieppe

- **105 personnes**, dont 59 pilotes de la station de pilotage de la Seine – Rouen – Caen – Dieppe, et 46 salariés.
- 5 vedettes sur rade, **1 vedette** « beau temps », **2 vedettes** à Caudebec, **1 vedette sonde** à Honfleur,
- **Manœuvres délicates** : la station est équipée de 6 valises Channel PPU (Portable Pilot Unit) et 3 valises Port PPU

Gérée par les pilotes et certifiée ISO depuis 1998, la station de la Seine place au cœur de ses préoccupations l'écoute attentive de ses clients et la recherche continue de l'amélioration des 14 000 prestations qu'elle fournit annuellement.






## VOTRE INTERLOCUTEUR


### **Pilotage du Havre et de Fécamp**

Quai de la marine  
76600 LE HAVRE Cedex

 02 35 19 28 48

### **Pilotage de la Seine Rouen-Caen-Dieppe**

21 avenue du Mont Riboudet  
76723 Rouen cedex

 02 32 10 24 01

□